



Mise à jour au sujet de l'Examen de certification en médecine familiale du printemps en raison des restrictions liées à la COVID-19

Le 9 avril 2021

Bonjour,

Au Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), nous sympathisons avec vous, qui avez peut-être été stressés d'entendre les récentes annonces provinciales liées à la COVID-19 alors que vous vous préparez pour l'Examen de certification en médecine familiale qui aura lieu du 20 au 23 avril prochain.

Certaines provinces ont modifié leurs restrictions de santé publique concernant les rassemblements à l'intérieur en raison de la pandémie. Ceci pourrait affecter les candidats qui ont prévu passer leur examen dans un centre. **Prometric n'a pas annoncé de fermeture de ses centres ou de réduction du nombre de postes de travail, mais la situation pourrait changer rapidement.** Nous vous fournissons ci-dessous des liens vers l'information actuelle concernant les sites de Prometric.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ? Voici ce que nous pouvons vous dire sur la situation actuelle, les plans d'urgence et les options en place en cas de fermeture des sites d'examen :

1. **Il n'est pas prévu d'annuler l'examen** ce printemps. L'examen aura lieu dans tous les centres d'examen ouverts et selon l'option de surveillance à distance. Il est possible que les sites d'examen de certaines régions doivent fermer ou réduire leur capacité en raison des contraintes de sécurité liées à la pandémie. Prometric avisera les candidats et publiera l'information à mesure que les décisions sont prises, conformément aux directives des autorités sanitaires locales.
2. Les personnes qui sont déjà inscrites pourraient être en mesure de changer leur examen prévu en centre et de sélectionner plutôt l'option de le faire à la maison avec surveillance à distance. Toutefois, il sera de plus en plus difficile de passer d'un centre d'examen à la surveillance à distance à mesure que la date de l'examen approche. Compte tenu de limites liées à la capacité et au personnel requis, il n'est pas possible de permettre à un grand nombre de candidats à l'examen du CMFC de modifier leur choix à la dernière minute en faveur de la surveillance à distance. Si nécessaire, veuillez vous servir de l'outil libre-service de Prometric pour connaître les options dont vous disposez pour réserver une nouvelle plage horaire d'examen.

3. Un plan d'urgence bien pensé est en place : pour toute personne qui n'est pas en mesure de passer son examen en raison de la fermeture d'un site, une journée additionnelle sera offerte plus tard, soit dans les trois à six mois. Des précisions à ce sujet seront transmises aux candidats lorsque l'on saura le nombre de places nécessaires et les lieux des centres d'examen.

Pour votre information, voici quelques renseignements fournis récemment par Prometric.

- Les outils libre-service de Prometric permettent aux candidats de réserver une nouvelle date pour leur examen, de trouver les centres d'examen et plus encore : <https://www.prometric.com/fr/test-takers/search/>.
- La page de FAQ sur la COVID-19 contient de l'information utile sur des sujets comme l'annulation des examens et les frais qui s'appliquent : <https://www.prometric.com/fr/covid-19-foire-aux-questions>.
- La page sur les fermetures de sites vous permet de vérifier que votre centre est ouvert et de vous informer des restrictions en vigueur : <https://www.prometric.com/fr/ouvertures-du-site>
- S'il y a une annulation de dernière minute en raison de contraintes liées à la COVID-19, de la météo ou de toute autre perturbation, les candidats recevront immédiatement par courriel un avis détaillé de Prometric. L'annulation n'apparaîtra peut-être pas instantanément dans le système de Prometric. Si vous recevez un tel message, vous n'avez aucune mesure particulière à prendre, et il n'est pas nécessaire de communiquer avec qui que ce soit pour obtenir de l'aide.

Nous vous souhaitons le meilleur des succès malgré l'incertitude actuelle.

Cordialement,

Brent Kvern, MD, CCMF, FCMF
Directeur, Certification et examens